

NOTICE D'UTILISATION DIFFUSEUR SONORE RADIO ET DIFFUSEUR LUMINEUX RADIO



NUG30448



NUG36606

- 1 Caractéristiques techniques
- 2 Installation
- 3 Fonctionnement des voyants
- 4 Fonctionnement général
- 5 Essai
- 6 Maintenance, entretien
- 7 Changement des piles



Diffuseur sonore radio réf. NUG30448

Diffuseur sonore radio PPMS réf. NUG36606

 Pour la protection de l'environnement, papier 100% recyclé.

ZNO1036200A - 04/23

EATON

Powering Business Worldwide

COOPER SÉCURITÉ SAS (Groupe EATON)

Parc européen d'entreprises II
Rue Beethoven - BP 10184 63204 RIOM Cedex FRANCE

Assistance Technique Téléphonique
0825 826 212 (0,15 € TTC/min)
Service Clients
0820 867 867 (0,118 € TTC/min)

En raison de l'évolution des normes et du matériel, toutes les caractéristiques et présentations figurant sur cette notice sont données à titre indicatif. Elles ne constituent pas un engagement de notre part, et nous nous réservons le droit d'effectuer, sans préavis, toute modification ou amélioration.

IMPORTANT SÉCURITÉ

Lire attentivement cette notice dans son intégralité avant toute intervention sur le produit.

Ce produit est un diffuseur sonore et/ou lumineux (NUG30448) à commande radio-électrique. Il peut être appairé à une centrale type 4 radio NUG31211 dans le cadre de la réalisation d'un équipement d'alarme de type 4 au sens de la norme NF S 61-931.

La référence NUG36606 peut-être appairée à une centrale radio alerte attentat NUG36600 dans le cadre d'un système de plan particulier de mise en sécurité (PPMS).

Ce produit est alimenté par pile en très basse tension de sécurité. Il doit être installé par du personnel qualifié exclusivement.

Vérifier que le produit n'a pas été endommagé avant son installation. Un produit endommagé est potentiellement dangereux et ne doit pas être installé.

Ce produit est conforme à la directive radio-électrique européenne 2014/53/UE

**2 Caractéristiques techniques****2.1 Caractéristiques générales**

Dimensions : 135 mm (H) x 135 mm (L) x 48 mm (P)
 Tenue au fil incandescent : 750°C
 Indice de protection : IP20 IK07
 Autonomie > 1an (l'autonomie dépend du nombre d'activations effectuées)
 Température de fonctionnement : 5 °C à 40 °C
 Taux d'humidité : de 5 % à 95 %
 Poids : 610g (piles incluses)
 Nombre maximum de diffuseurs appairables par centrale radio: 45

2.2 Caractéristiques électriques

Tension nominale d'alimentation : 4 Piles AA 1,5V Alcalines professionnelles (RS Pro 744-2199, Energizer E91, Duracell MN1500 ou ID1500)

Consommation au repos : 30µA
 Consommation durant une activation : 500mA

2.3 Caractéristiques radio-électriques

Fréquence radio-électrique : 868,6625 MHz, bande étroite
 Portée en champ libre: 500m
 Portée en intérieur conseillée : <50m

2.4 Caractéristiques du diffuseur sonore

NUG30448 : Signal bi ton 440Hz / 550 Hz
 NUG36606 : Signal mono ton 550 Hz
 Puissance sonore : 93db(A) à 1m
 Surface de couverture conseillée : <20m²

2.5 Caractéristiques du diffuseur lumineux

Sélection de la couleur par cavalier
 NUG30448 : Flash blanc ou rouge
 NUG36606 : Flash bleu ou blanc
 Fréquence : 1 Hz
 Surface de couverture conseillée : <20m²

2.6 Note sur le recyclage

« Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques professionnels (DEEE pro) ainsi que les accumulateurs au Nickel-Cadmium, au plomb ou au Nickel-métalhydrure qui peuvent équiper ces produits, sont néfastes pour l'environnement et la santé humaine ». Ils doivent être collectés sélectivement, traités et recyclés.

La collecte, le traitement et le recyclage des DEEE Pro et accumulateurs incorporés, de COOPER SÉCURITÉ SAS (Groupe EATON), sont assurés gratuitement par Récylyum.

Plus d'informations sur : www.recylyum.com

**2.7 Conditions générales de garantie**

COOPER SÉCURITÉ SAS (Groupe EATON) garantit le bon fonctionnement de ses produits pendant une durée de deux ans (la date de fabrication faisant foi), aux conditions générales ci-dessous :

- Garantie totale pièces et main d'oeuvre.
- Tout produit défectueux sera retourné franco de port à COOPER SÉCURITÉ SAS (Groupe EATON) Parc Européen d'Entreprises II, Rue Beethoven, BP 10184, 63204 RIOM, Cedex, FRANCE.

Les produits remplacés ou réparés au titre de la garantie seront réexpédiés franco de port.

La garantie est nulle :

- en cas de transformation, modification ou réparation en dehors des ateliers COOPER SÉCURITÉ SAS (Groupe EATON);
- si le non fonctionnement est dû à une mauvaise utilisation ou à un mauvais branchement.

3 Installation

Étape 1 : Détermination de l'emplacement d'installation

Veiller à ne pas installer le dispositif :

- à moins d'un mètre d'installations électriques, de conduites métalliques de gaz et d'eau ou de toute autre structure métallique ;
- au sein d'enceintes métalliques ;
- à proximité d'ordinateurs, de photocopieurs, d'équipements radio, de lignes de transmission de données de catégorie 5 ou d'installations électriques industrielles ;
- à proximité de sources d'interférences électromagnétiques ou radio.

Étape 2 : Mise en place des piles

Pour installer les piles, retirer le couvercle (voir Figure 1) et insérer les piles dans leurs logements (voir Figure 2).

Les voyants clignotent pour indiquer la version du firmware (voir « Fonctionnement des voyants », page 4).

Ne pas remettre le couvercle en place avant l'étape 6.

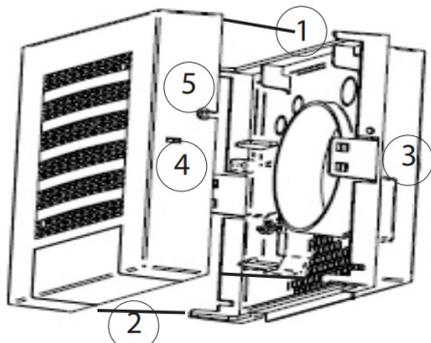


Figure 1. Retrait du couvercle

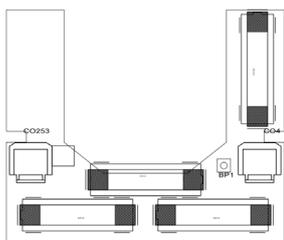


Figure 2. Logements pour piles

Étape 3 : Appairage du diffuseur sonore/lumineux

- Configurer la centrale en mode appairage (se référer à la notice de la centrale radio)
- Placer le diffuseur sonore à proximité de la centrale
- Veiller à ce que le DS DL ait terminé son initialisation (Flash + bip sonore) puis maintenir le bouton poussoir d'appairage à l'arrière du diffuseur sonore jusqu'à ce que la centrale radio émette un bref signal sonore.
- La centrale radio indique reconnaître un périphérique à appairer par un bref signal sonore. L'afficheur indique le numéro de l'adresse qui sera utilisée.

- Coller l'étiquette numérotée de 1 à 90 correspondant à l'adresse enregistrée sur la centrale. Cette étape permet d'identifier le périphérique en cas de défaut.

- Appuyer sur le bouton poussoir de défilement sous la centrale radio pour valider l'appairage.

- Le diffuseur sonore/lumineux émet un bref signal sonore/lumineux : ce signal indique que le diffuseur a enregistré la centrale radio comme sa centrale de déclenchement.

Note: si il n'y a pas de signal d'acquiescement sur le diffuseur alors il faut relancer le processus d'appairage complet après avoir désappairé ce dernier de la centrale radio (se référer à la notice d'utilisation de la centrale radio)

- Une fois le diffuseur sonore/lumineux appairé, le diffuseur peut être installé à son emplacement définitif

- Un contrôle de la réception radio doit être réalisé au niveau de la centrale (se référer à la notice de la centrale radio)

Étape 4 : Configuration du diffuseur

La diffusion sonore peut être configurée à l'aide du cavalier «H/L» à l'arrière de la carte.

Pas de cavalier: Pas de son / H: Son fort / L: son faible

La couleur du flash peut être configurée grâce au cavalier «1/2» situé à l'arrière de la carte électronique.

NUG30448 1: White(Blanc) / 2: Red(Rouge)

NUG36606 1: White(Blanc) / 2: Blue(Bleu)

Étape 5 : Mise en place du diffuseur sonore / lumineux

- Fixer l'embase de la sirène au mur grâce à des vis de diamètre 4mm et les chevilles compatibles avec les matériaux du mur, en veillant à ce que le trou de fixation en forme de serrure soit en haut. Le couple vis/cheville doit supporter un poids supérieur ou égal à 1kg.

- Remettre le couvercle en place et le fixer à l'aide des vis.

Étape 6 : Mise en place du couvercle

- Récupérer les vis clipsées dans la patère
- Retirer le pion anti-clipsage (Figure 3)
- clipser le capot et le fixer à l'aide des 2 vis

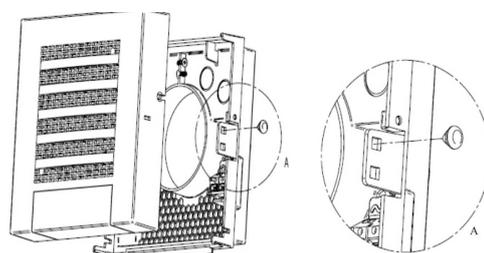


Figure 3

4 Fonctionnement des voyants

Lors de la mise en place des piles, les voyants rouge et vert clignotent pour indiquer la version du firmware. Par exemple, un clignotement rouge et deux clignotements verts correspondent à la version 1.2.

5 Fonctionnement général

En veille le diffuseur sonore/lumineux envoie toutes les 4 minutes des trames de vie à la centrale radio. Ce signal permet à la centrale de connaître l'état des piles du diffuseur sonore/lumineux ainsi que la puissance du signal radio-électrique reçu par la centrale radio. Chaque seconde le microcontrôleur se réveille pour écouter si un ordre d'activation ou de mise en essai est donné par la centrale radio.

En état de veille si le diffuseur sonore/lumineux reçoit un message d'activation, il déclenche son signal d'évacuation pour 5 minutes.

En état de veille si le diffuseur sonore/lumineux reçoit un message d'essai, il déclenche son signal d'évacuation pour 10 secondes.

6 Essai

En mode essai, l'appui sur n'importe quel Déclencheur Manuel engendre la diffusion sonore / lumineuse pendant 10 secondes. Vérifier que chaque diffuseur sonore/lumineux fonctionne bien.

Pour entrer/sortir du mode essai se référer à la notice de la centrale radio §9.4

7 Maintenance, entretien

L'installation doit être maintenue en bon état de fonctionnement.

Cet entretien doit être assuré :

- soit par un technicien qualifié attaché à l'établissement ;
- soit par un professionnel qualifié.

Le personnel de l'établissement doit être initié au fonctionnement du système d'alarme.

L'exploitant de l'établissement doit faire effectuer sous sa responsabilité les remises en état le plus rapidement possible.

L'exploitant doit disposer en permanence d'un stock de petites fournitures de rechange.

Il est préconisé de changer les piles lorsque la centrale radio indique que les piles du périphérique sont en tension basse et/ou tous les ans.

8 Changement des piles

Étape 1 : Démontage du capot

Voir §3 étape 2

Étape 2 : Changement des Piles

Retirer les piles usagées et les remplacer par des piles neuves de caractéristiques et de qualité équivalentes.

Durant le changement de pile la centrale radio signale la disparition du diffuseur sonore/lumineux. Toutefois il est possible d'éviter cet état de transition en configurant la centrale radio en mode « hors service » (se référer à la notice de la centrale radio)

Note: se référer à la note sur le recyclage ci dessus pour recycler les batteries usagées.

Étape 3 : Remontage du capot

Revisser le capot sur son socle.

Étape 4 : Mise en veille du système

Aucune manipulation n'est nécessaire. La centrale reconnaît automatiquement le diffuseur sonore/lumineux. Le défaut survenu sur la centrale disparaît automatiquement. Aucun appairage n'est nécessaire lors du changement de pile. L'adresse délivrée lors de l'appairage reste en mémoire même si le diffuseur ou la centrale sont éteints.